

Désignation de l'entreprise : SAS 3R Néant

			Exercice N				Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	}	biens*	FD		FE		FF	
				FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL			
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	8 889	6 123
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX		
	Salaires et traitements*						FY		
	Charges sociales (10)						FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*			GA		
				- dotations aux provisions			GB		
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8 889	6 123
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(8 889)	(6 123)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	199 940	999 700
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	5 369	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	205 309	999 700
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	9 048	8 964
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	9 048	8 964
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	196 261	990 736	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	187 372	984 614	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 3R										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(4 881)	(1 446)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	205 309	999 700	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	13 056	13 640	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	192 253	986 060	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	5 369		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



SAS 3R

**314 ALLEE DES NOISETTIERS
LES TERRASSES DES BRUYERES BAT C
69760 LIMONEST**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Certifié conforme
Le Président

Signature :

DocuSigned by:
Serge ROSALES
A41EFE9D6481406...

Désignation de l'entreprise : SAS 3R										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2																																																											
Adresse de l'entreprise 314 ALLEE DES NOISETTIERS										69760 LIMONEST										Durée de l'exercice précédent* 1 2																																																	
Numéro SIRET*										8	2	1	3	2	0	4	5	4	0	0	0	2	7	Néant ☐ *																																													
																				Exercice N clos le, 13 1 1 2 2 0 2 1										N-1 13 1 1 2 2 0 2 0																																							
										Brut 1										Amortissements, provisions 2										Net 3										Net 4																													
Capital souscrit non appelé (I)										AA																																																											
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *										AB											AC																																															
	Frais de développement *										CX											CQ																																															
	Concessions, brevets et droits similaires										AF											AG																																															
	Fonds commercial (1)										AH											AI																																															
	Autres immobilisations incorporelles										AJ											AK																																															
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										AL											AM																																															
	Terrains										AN											AO																																															
	Constructions										AP											AQ																																															
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR											AS																																															
	Autres immobilisations corporelles										AT											AU																																															
	Immobilisations en cours										AV											AW																																															
	Avances et acomptes										AX											AY																																															
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS											CT																																															
	Autres participations										CU	2 996 100										CV	2 996 100										2 996 100																																				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations										BB											BC																																														
Autres titres immobilisés										BD											BE																																																
Prêts										BF											BG																																																
Autres immobilisations financières*										BH											BI																																																
TOTAL (II)										BJ	2 996 100										BK	2 996 100										2 996 100																																					
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements										BL											BM																																															
	En cours de production de biens										BN											BO																																															
	En cours de production de services										BP											BQ																																															
	Produits intermédiaires et finis										BR											BS																																															
	Marchandises										BT											BU																																															
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes										BV											BW																																															
	Clients et comptes rattachés (3)*										BX											BY																																															
	Autres créances (3)										BZ	942 920										CA	942 920										661 080																																				
	Capital souscrit et appelé, non versé										CB											CC																																															
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)										CD											CE																																															
DIVERS	Disponibilités										CF	776 104										CG	776 104										552 062																																				
	Charges constatées d'avance (3)*										CH											CI																																															
	TOTAL (III)										CJ	1 719 024										CK	1 719 024										1 213 142																																				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)										CW																																																										
	Primes de remboursement des obligations (V)										CM																																																										
Ecart de conversion actif* (VI)										CN																																																											
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	4 715 124										1A	4 715 124										4 209 242																																					
Renvois : (1) Dont droit au bail																				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP											(3) Part à plus d'un an :										CR																		
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :																				Stocks :																				Créances :																			

* Dans le cas d'application de la loi n° 2022-213 du 22 mars 2022, les données doivent être exprimées en Euros.

Désignation de l'entreprise : SAS 3R

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...1.1.3...3.0.0.....)	DA	1 113 300	1 113 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	67 386	53 253
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 681 510	1 209 583
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	192 253	986 060
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 054 449	3 362 196
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 623 563	480 101
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	44	37
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 700	1 700
	Dettes fiscales et sociales	DY	35 369	365 208
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 660 676	847 046
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 715 124	4 209 242
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 500 218	527 261
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3R

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 1 113 300 EUROS

SIÈGE SOCIAL : 314 ALLÉE DES NOISETIERS, BÂTIMENT C,

69760 LIMONEST

821320454 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE VANNUELLE DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 192 253,06 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 192 253,06 euros

A la réserve légale 9 612,66 euros

Le solde, en totalité au compte « autres réserves » 182 640,40 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Distributions globales mises en paiement		
Exercice	Non éligible à l'abattement prévu par les dispositions de l'article 158-3 2° du CGI	Éligible à l'abattement prévu par les dispositions de l'article 158-3 2° du CGI
31 décembre 2020	0 euros	500 000,00 euros
31 décembre 2019	0 euros	500 000,00 euros
31 décembre 2018	0 euros	428 571,43 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président**

Monsieur Serge ROSALES

DocuSigned by
Serge ROSALES
44-EFESD6481166...

CONSEIL ET EXPERTISE
RHÔNE-ALPES

270, rue J.-M. Savigny
BP255
69659 VILLEFRANCHE CEDEX
Tél. 04 74 02 78 00

26, rue Louis Blanc
69006 LYON
Tél. 04 78 85 72 34

Cabinet Tavernier SA :
33, avenue Général de Gaulle
69110 SAINTE-FOY-LÈS-LYON
Tél. 04 78 59 01 67

Daniel POMERET
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Maître Sciences Économiques

Franck RIGAUD
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Stéphanie GRESLE
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Sylvie BOIRON
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Frédéric THUROW
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Thomas BOISSY
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Aurélien BLANC
Expert-comptable
Commissaire aux comptes



3R

Société par Actions Simplifiée

Capital social : 1 113 300 Euros

Siège Social :

314 Allée des Noisieriers
Batiment C
69760 LIMONEST



**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

www.ceralp.fr - E-mail : info@ceralp.fr

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 509 400 €
340 228 212 RCS Villefranche-Tarare

Société d'expertise-comptable inscrite au tableau de l'Ordre Rhône-Alpes
Société de Commissaires aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon

3R

Société par Actions Simplifiée

Capital Social : 1 113 300 Euros

Siège social :

314 Allée des Noisetiers

Bâtiment C

69760 LIMONEST

821 320 454 RCS LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Associés de la société 3R,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3R relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Evaluation des créances et des dettes » de l'annexe expose la méthode de valorisation des créances clients. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation du risque client s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques. Nous nous sommes assurés que l'annexe fournit une information appropriée.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villefranche Sur Saône, le 14 juin 2022.

CERALP SASU

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

Représentée par Aurélie BLANC



Désignation de l'entreprise : SAS 3R		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 314 ALLEE DES NOISETTIERS		69760 LIMONEST	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 8 2 1 3 2 0 4 5 4 0 0 0 2 7		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 1	
		N-1 3 1 1 2 2 0 2 0	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	
	Frais de développement *	CX	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	
	Fonds commercial (1)	AH	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	Terrains	AN	
	Constructions	AP	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	
	Autres immobilisations corporelles	AT	
	Immobilisations en cours	AV	
	Avances et acomptes	AX	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	
	Créances rattachées à des participations	BB	
	Autres titres immobilisés	BD	
	Prêts	BF	
	Autres immobilisations financières*	BH	
	TOTAL (II)		BJ
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	
	En cours de production de biens	BN	
	En cours de production de services	BP	
	Produits intermédiaires et finis	BR	
	Marchandises	BT	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	
	Autres créances (3)	BZ	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	
	Disponibilités	CF	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	
	TOTAL (III)	CJ	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété :*		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS 3R

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 3R					Néant ☐ *				
					Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1....1.1.3....3.0.0.....)				DA	1 113 300		1 113 300	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			)	DC				
	Réserve légale (3)				DD	67 386		53 253	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			)	DG	1 681 510		1 209 583	
	Report à nouveau				DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	192 253		986 060	
	Subventions d'investissement				DJ				
	Provisions réglementées *				DK				
	TOTAL (I)				DL	3 054 449		3 362 196	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM			
Avances conditionnées				DN					
TOTAL (II)				DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP				
	Provisions pour charges				DQ				
	TOTAL (III)				DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS				
	Autres emprunts obligataires				DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	1 623 563		480 101	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			)	DV	44		37	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	1 700		1 700	
	Dettes fiscales et sociales				DY	35 369		365 208	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ				
	Autres dettes				EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB				
	TOTAL (IV)				EC	1 660 676		847 046	
	Ecart de conversion passif * (V)				ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	4 715 124		4 209 242	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B				
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C				
				Ecart de réévaluation libre	1D				
				Réserve de réévaluation (1976)	1E				
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F				
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	1 500 218		527 261	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3R										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices *										HK	(4 881)	(1 446)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	205 309	999 700		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	13 056	13 640		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	192 253	986 060		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY				
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier							IG				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IH			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									IJ	5 369		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									IK			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX			
	(9)	Dont transferts de charges									RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								RD				
	(10)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A1				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A3			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6		obligatoires		A9				
	(13)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		dont cotisations Madelin		A7				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
	(7)										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	(7)													
	(7)													
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
(8)										Charges antérieures		Produits antérieurs		
(8)														
(8)														

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 715 124.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 192 253.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	2 996 100		
TOTAL	2 996 100		
TOTAL GENERAL	2 996 100		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			2 996 100	2 996 100
TOTAL			2 996 100	2 996 100
TOTAL GENERAL			2 996 100	2 996 100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 664 €.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**Engagements donnés

Autres engagements donnés :		326 739
Emprunt (Capital + Intérêts)	326 739	
Total (1)		326 739

Engagements reçus

PGE		1 300 000
Total		1 300 000

LCL

Le prêt de 550 000 € conclu auprès du LCL bénéficie des garanties suivantes :

- nantissement des comptes titres financiers de 3 330 actions de la société RCA INGENIERIE

La garantie est prise en concours avec :

- LCL à hauteur de 550 000 €
- Banque Populaire Loire et Lyonnais à hauteur de 550 000 €.

Banque Populaire Loire et Lyonnais

Le prêt de 550 000 € conclu auprès de la Banque Populaire bénéficie des garanties suivantes :

- Nantissement de comptes de titres financiers

3 329 actions d'un montant nominal de 10 € émises par la société RCA INGENIERIE au capital de 33 330 €

Ce nantissement est inscrit en pari passu avec la Banque Populaire qui cofinance l'acquisition des titres au moyen d'un prêt de 550 000 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- RCA INGENIERIE SAS	2 167 820	99.97	764 357
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

SAS 3R

314 ALLEE DES NOISETTIERS
LES TERRASSES DES BRUYERES BAT C
69760 LIMONEST

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

AVIZEO

305 AVENUE THEODORE BRAUN

BP20064

69652 VILLEFRANCHE S/SAONE CEDEX

04 74 62 38 52

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 715 124.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 192 253.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	2 996 100		
TOTAL	2 996 100		
TOTAL GENERAL	2 996 100		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			2 996 100	2 996 100
TOTAL			2 996 100	2 996 100
TOTAL GENERAL			2 996 100	2 996 100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 664 €.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 626 739
Emprunt (Capital + Intérêts)	1 626 739	
Total (1)		1 626 739

Engagements reçus

LCL

Le prêt de 550 000 € conclu auprès du LCL bénéficie des garanties suivantes :

- nantissement des comptes titres financiers de 3 330 actions de la société RCA INGENIERIE

La garantie est prise en concours avec :

- LCL à hauteur de 550 000 €
- Banque Populaire Loire et Lyonnais à hauteur de 550 000 €.

Banque Populaire Loire et Lyonnais

Le prêt de 550 000 € conclu auprès de la Banque Populaire bénéficie des garanties suivantes :

- Nantissement de comptes de titres financiers

3 329 actions d'un montant nominal de 10 € émises par la société RCA INGENIERIE au capital de 33 330 €

Ce nantissement est inscrit en pari passu avec la Banque Populaire qui cofinance l'acquisition des titres au moyen d'un prêt de 550 000 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- RCA INGENIERIE SAS	2 171 737	99.97	768 274
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 113 300	1 113 300	1 113 300	1 113 300	1 113 300
Nbre des actions ordinaires existantes	111 330	111 330	111 330	111 330	111 330
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 068 294	1 007 751	879 467	984 614	187 372
Impôts sur les bénéfices	3 246	45 965	589	1 446-	4 882-
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 065 048	961 786	878 878	986 060	192 254
Résultat distribué			428 570	500 020	500 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	9.57	8.64	7.89	8.86	1.73
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	9.57	8.64	7.89	8.86	1.73
Dividende distribué à chaque action			3.85	4.49	4.49
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					